

Huile de paraffine insecticide pour lutter contre les cochenilles et acariens des arbres fruitiers

CARACTÉRISTIQUES

- **Composition :** 790 g/l huile de paraffine
- **Homologation :** N° AMM 2170464
- **Mode d'action :** formation d'une barrière physique, destruction par asphyxie des œufs et des larves des ravageurs
- **Nombre d'applications :** 1/an
- **ZNT :** 5 mètres
- **DAR :** 3 jours
- **DRE :** 6 heures

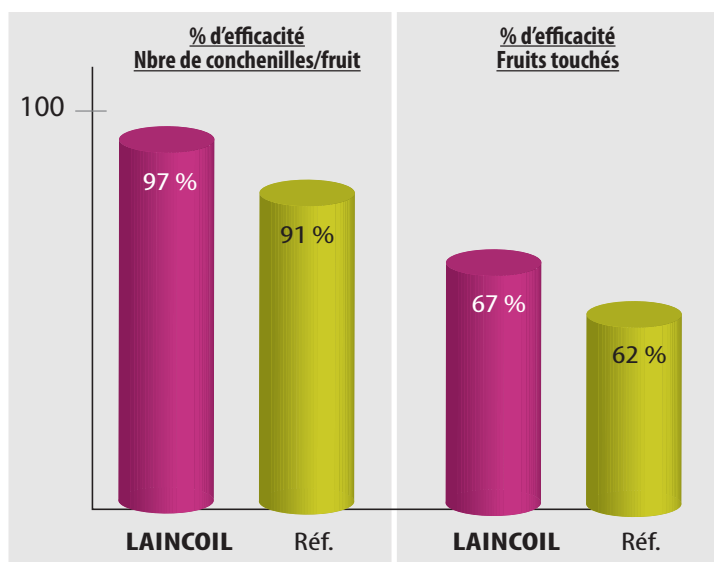
Tableau des usages

Cultures	Ravageurs	Dose/ha	Stades
Pommier (+ pommette, poirier, nèfles, nashi, cognassier)	Cochenilles	15 l/ha	Max : BBCH 60
Cerisier	Cochenilles	15 l/ha	Max : BBCH 53
Pêcher (+ nectarinier, abricotier)	Cochenilles	15 l/ha	Max : BBCH 53
Prunier (+ jujube)	Cochenilles	15 l/ha	Max : BBCH 53
Agrumes = pamplemoussier, oranger, mandarinier, limettes, clémentinier, citronnier	Acariens, phytopes et cochenilles	30 l/ha	Max : BBCH 81

CONSEILS D'UTILISATION

- **LAINCOIL** s'intègre particulièrement dans un programme de protection intégrée pour diminuer les insecticides classiques.
- Positionnement avant démarrage de la culture, ou au plus tard gonflement des bourgeons.
- Ne pas traiter les arbres en condition de stress hydrique ou lorsque la température est inférieure à 5 °C ou supérieure à 30 °C.

Essai sur pêcher contre le pou de San José/ cochenilles
1 application - bourgeons gonflés



LAINCOIL est inscrit sur la liste des produits de "Biocontrôle" et est autorisé en agriculture biologique (produit conforme au règlement CE 834/2007)



LAINCOIL contient 790 g/l d'huile de paraffine - N° AMM 2170464 - Classement : H304 - Responsable de la mise en marché Jouffray Drillaud - 4 avenue de la C.E.E. 86170 Cissé

Homologation LAINCO - Avda. Bizet, 8-12 - Pol. Industrial Can Jardí - 08191 RUBÍ (Barcelona)

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com.

Document non contractuel. Les informations contenues dans ce document ne sont données qu'à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions pédoclimatiques et culturales.

Annule et remplace toutes les versions précédentes – Novembre 2018

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.